

Guide Patient

⚠ Règles importantes avant de commencer :

- **L'ordonnance est obligatoire** : Aucun examen ne sera accepté sans prescription médicale. Elle devra être jointe lors de la prise de rendez-vous.
- Si vous ne trouvez pas votre examen dans la liste, veuillez nous contacter par téléphone. (Un rendez-vous pris sur un mauvais créneau sera annulé).
- Si vous avez **deux échographies** à réaliser, merci de les programmer sur deux jours différents.

PARTIE 1 : Examens standards (Radiologie, Échographie, Mammographie)

Étape 1 : Accès au portail

Sur la page d'accueil de notre site internet, cliquez sur l'onglet « Prendre rendez-vous » (ou dans la barre de navigation).

Pour l'imagerie standard, cliquez ensuite sur « Rendez-vous en ligne » dans le centre correspondant à votre choix :

- **À Aix-les-Bains** : IMAGERIE DU PARC ou RADIOLOGIE SAINT-POL
- **À Saint-Jean-de-Maurienne** : RADIOLOGIE SAINT ANTOINE

Scanners : Pour ces examens, des boutons spécifiques existent sur le site (ex : "Scanner du Nivolet prendre rendez-vous en ligne" ou "Scanner des Massettes").



Pour les cabinets de radiologie standard (Radiologie, échographie, mammographie)

À Aix-les Bains
Imagerie du Parc

Je prends rendez-vous
par téléphone
ou

Rendez-vous en ligne

À Aix-les-Bains
Radiologie Saint-Pol

Je prends rendez-vous
par téléphone
ou

Rendez-vous en ligne

Pour les pôles scanner et IRM

Scanner Nivolet
Prendre rendez-vous en ligne

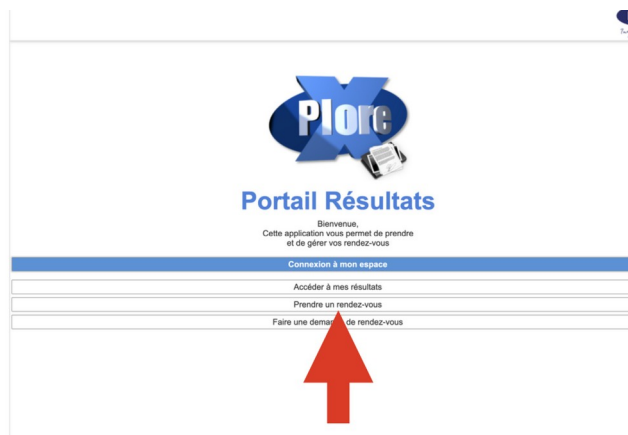
Scanner des massettes
Prendre rendez-vous en ligne

Pour les IRM et les autres centres (scanner),
consultez les informations sur la prise de rendez-vous
concernant le centre en question.

Nos centres

Étape 2 : Choix de l'examen et du centre

1. Sur le portail patient, choisissez « Prendre un rendez-vous ».
2. Sélectionnez le type d'examen prescrit par votre médecin (ex : Échographie, Radiographie, Mammographie...).
3. Sélectionnez précisément l'examen exact (ex : Échographie abdomino-pelvienne).
4. Choisissez le site de consultation (Imagerie médicale du Parc ou Radiologie Saint-Pol).



Étape 3 : Sélection de l'horaire et du médecin

- Vous avez la possibilité de choisir un radiologue en particulier si vous le souhaitez.
- Cliquez sur le bouton « Rechercher des disponibilités ».
- Parmi les disponibilités affichées dans le calendrier, choisissez l'horaire qui vous convient en cliquant dessus.

PARTIE 2 : Connexion et finalisation

Étape 4 : Identification sécurisée

Si vous avez déjà un compte : Saisissez votre e-mail et votre mot de passe pour vous connecter, puis passez à l'étape suivante.

Si vous n'avez pas de compte :

1. Cliquez sur « Je crée mon compte ».
2. Remplissez le formulaire avec vos informations personnelles et validez.
3. Indiquez le code reçu par e-mail ou SMS (pensez à vérifier vos courriers indésirables / spams).
4. Renseignez le second code reçu par SMS (double authentification de sécurité) et validez.

Étape 5 : Ordonnance et Confirmation

1. Importez obligatoirement votre ordonnance en cliquant sur le bouton « Joindre ».
2. Si le rendez-vous n'est pas pour vous, cochez « oui » à la question "Je fais la demande pour un tiers".
3. Ajoutez des commentaires si nécessaire (allergies, informations spécifiques...).
4. Cliquez sur « Créer le rendez-vous ».
5. Vous recevrez une confirmation par e-mail (vérifiez vos spams si besoin). Votre rendez-vous est bien validé !

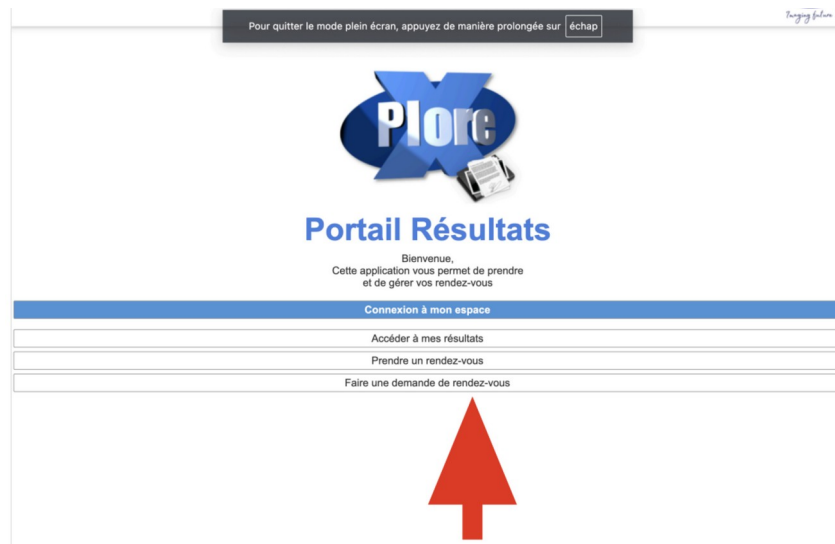
PARTIE 3 : Cas particuliers (Arthroscanner, Infiltrations)

Pour les actes médicaux plus complexes, la procédure est légèrement différente. Il s'agit d'une demande de rendez-vous que nos équipes traiteront manuellement.

Étape A : Formulaire de demande spécifique

Sur le portail patient (au lieu de "Prendre un rendez-vous"), cliquez impérativement sur : « FAIRE UNE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS ».

Attention : Si vous avez cliqué sur "Prendre un rendez-vous", revenez à la page précédente.



Étape B : Connexion et informations médicales

1. Connectez-vous à votre compte patient (ou créez-en un comme expliqué à l'Étape 4).
2. Sélectionnez le type d'examen : Arthroscanner, Infiltration sous Échographie, ou Infiltration sous Radiographie.
3. Remplissez les champs requis :
 - Le libellé exact de l'examen (ex : Arthroscanner du genou).
 - Le nom du médecin prescripteur.
 - Joignez votre ordonnance (Obligatoire).
 - Ajoutez d'éventuels commentaires.

Étape C : Envoi de la demande

1. Cliquez sur « Créer la demande de rendez-vous ».
2. Un message confirmera que votre demande a bien été prise en compte. Nos secrétaires médicales vont traiter votre dossier et vous recontacteront dans les plus brefs délais pour fixer la date et l'heure du rendez-vous avec vous.

Merci de votre confiance. Pour toute question ou difficulté technique, n'hésitez pas à contacter le secrétariat par téléphone.